

PARCE QU'IL S'AGIT DE LUI AUSSI

FAITES-VOUS VACCINER. NE PROPAGEZ PAS LA GRIPPE.



POUR VOUS FAIRE VACCINER GRATUITEMENT,

communiquez avec votre médecin, votre pharmacien, ou une infirmière de la santé publique, ou consultez le site Manitoba.ca



La grippe

La vaccination annuelle contre la grippe saisonnière sera offerte gratuitement à tous les Manitobains et le vaccin protégera contre quatre souches de grippe.

Le vaccin annuel contre la grippe est particulièrement important pour les Manitobains plus à risque d'être gravement malades en raison de la grippe, ainsi.

Il s'agit notamment :

- des personnes âgées de 65 ans et plus;
- des enfants âgés de six mois à cinq ans;
- des personnes atteintes d'une maladie chronique;
- des femmes enceintes;
- des travailleurs de la santé et des premiers intervenants de santé;
- des personnes d'ascendance autochtone;
- des personnes qui font beaucoup d'embonpoint ou qui sont obèses;
- des résidents des foyers de soins personnels ou des établissements de soins prolongés;
- ou selon les conseils de votre

Quelques faits sur la grippe :

C'est une maladie très contagieuse qui peut rendre gravement malade et même entraîner la mort.

Le vaccin ne contient pas de virus vivant.

Le vaccin contre la grippe et la pneumonie est disponible d'un infirmier ou d'une infirmière de la santé publique, d'un médecin ou d'un pharmacien. Vous pouvez aussi visiter une clinique de vaccination ou un poste de soins infirmiers près de chez vous.

N'oubliez pas d'avoir votre carte d'assurance-maladie avec vous.

La pneumococcie

Vous avez droit à un vaccin annuel gratuit contre la pneumonie si :

- vous avez 65 ans ou plus;
- vous êtes un sans-abri;
- vous consommez des drogues illicites;
- vous êtes un adulte ou un enfant souffrant d'une maladie chronique touchant le coeur ou les poumons ou d'une autre maladie chronique.

Quelques faits sur la pneumococcie :

- Les bactéries de la pneumococcie peuvent entraîner des complications, y compris :
 - une pneumonie;
 - une infection du sang (bactériémie); et
 - la méningite.
- La plupart des gens n'ont besoin qu'une seule dose du vaccin antipneumococcique.

Pour des renseignements supplémentaires portant sur le vaccin contre la grippe ou la pneumonie, prenez contact avec votre infirmière de la santé publique, votre médecin, votre pharmacien, ou appelez Health Links – Info Santé au :

204 788-8200 (à Winnipeg)

1 888 315-9257 (sans frais)



manitoba.ca